Ouverture nouvelle campagne
Année de récolte 2021 maintenant disponible

RAPPEL DE PRINCIPE GENERAL

Vous avez la main : vous l'exécutez quand vous le souhaitez !
(pour débuter le travail sur la nouvelle campagne : modification / complément du parcellaire, saisies des interventions ...).

PRECAUTIONS AVANT LE CHANGEMENT DE CAMPAGNE

Lors du **passage de campagne** (ouverture de la campagne 2020-2021), certaines informations sont recopiées de la campagne en cours vers la campagne suivante.

C'est pourquoi, avant de faire le passage de campagne 2021, il est fortement conseillé :

- de terminer son assolement 2020 si cela n'est pas fait
- de personnaliser ses produits sur 2020
- et pour ceux qui utilisent le module économique, de saisir les factures, ...

POUR LES CULTURES PERENNES (VITI, ARBO, ETC …) RAPPELS POUR CONSERVER LA CULTURE

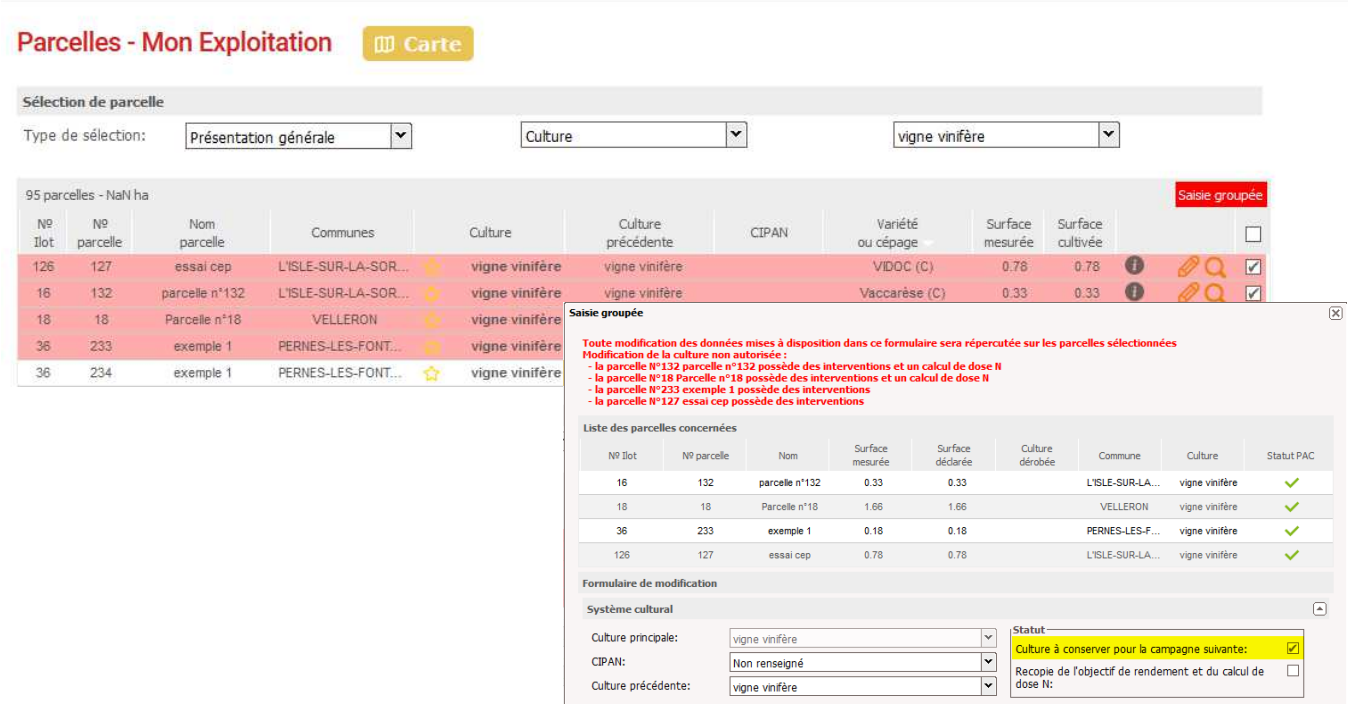
Vérifiez que l'option de conservation de culture est activée pour les parcelles **qui ne changent pas d'assolement** (cultures pérennes viti, arbo etc …).
Pour cela, deux possibilités :

› **au sein des fiches parcelles**, vérifiez que la case suivante est bien cochée
"Activer la copie de toutes les informations de cette parcelle au passage de campagne 2021



Ouverture nouvelle campagne
Année de récolte 2021 maintenant disponible

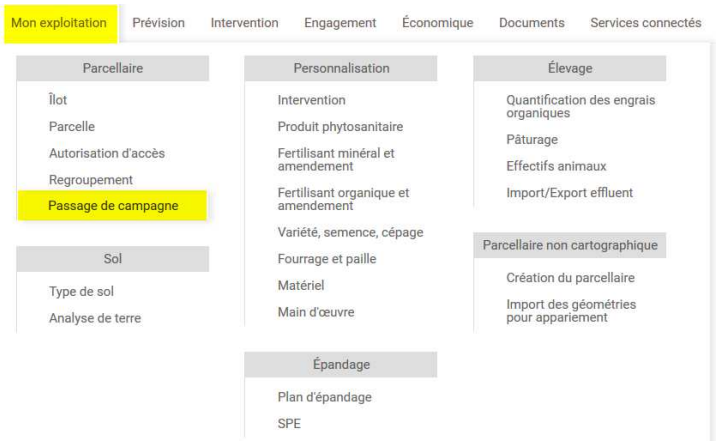
- Pour définir **ce statut pour un groupe de parcelles**, pensez à utiliser **la fonctionnalité de saisie groupée** disponible depuis le tableau de parcelles :
 Menu « Mon Exploitation » / « Parcelle »,
 après avoir si besoin effectué les filtres nécessaires (par 'culture' etc …)
 - **sélectionnez** les parcelles puis cochez : *"**Culture à conserver pour la campagne suivante**"*



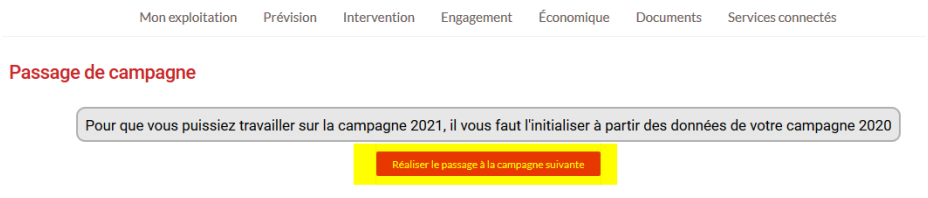
COMMENT FAIRE POUR OUVRIR LA NOUVELLE CAMPAGNE ?

Pour **effectuer le passage de campagne**, il suffit d'aller sur :

- Menu « Mon Exploitation »
- cliquer sur « **Passage de campagne** »
- cliquer sur « **Réaliser le passage de campagne** »



Une fenêtre s'ouvre pour vous confirmer que la campagne 2020-2021 a été ouverte et vous allez être dirigé sur celle-ci.



Ouverture nouvelle campagne
Année de récolte 2021 maintenant disponible

FOCUS SUR 'PASSAGE DE CAMPAGNE'

MesParcelles permet lors du passage campagne de conserver les infos suivantes :

- Plan Prévisionnel de fumure : **pour les cultures arbo, viti et prairies**, afin de reporter sur la nouvelle campagne les éléments renseignés qui ne changent pas ou peu :
 - possibilité de conserver le **calcul de la dose N et l'objectif de rendement** ,
 - ainsi que le **fractionnement prévisionnel des apports** minéraux et organiques

